

# Infomaire



Retrouvez vos infos :  
errouville.mairie54.

Conseil municipal du 15 avril 2019  
« essentiel »

## ► Compte Administratif 2018

### Fonctionnement

Recettes	501 593,43 €
Dépenses	463 161,76€
Solde 2018	38 431,67 €
Excédent reporté 2017	49 000,00 €
<b>A reporter pour 2019</b>	<b>87 431,67 €</b>

### Investissement

Recettes	166 659,60 €
Dépenses	118 656,78 €
Excédent 2018	47 902,82 €
Excédent reporté 2017	11 217,83€
<b>A reporter pour 2019</b>	<b>59 120,69 €</b>

## ► Affectation des résultats

### Fonctionnement

<b>Fonctionnement</b>	<b>50 000,00 €</b>
Fonct vers Investissement	37 431,67 €

### Investissement

Investissement	59 120,69 €
Venant de Fonctionnement	37 431,67 €
<b>Report total sur investiss.</b>	<b>96 552,38 €</b>



## ► Budget Primitif 2019

### Imposition des Taxes locales...

Taxe d'habitation - Taxe Foncière Bâtie  
Taxe Foncière Non bâtie... **Idem aux deux années précédentes : 13%, 13% et 38%**

	Taux moyen national	départemental
Taxe d'Hab.	24,64%	27,87%
Taxe Fon.Bâ.	21,19%	18,65%
Taxe Fon.NB.	49,67%	27,50%
Taux Plafond national pour 2019		
TH = 58,11% .....	TFB = 51,29%	
	TFNB = 120,55%	

## ► Trésorerie .....

Disponibilités au 15/04/2019 **143 733 €**

## Fonctionnement

Recettes.../ Dépenses..... 422 925,00 €

## Investissement

Recettes/ Dépenses.....257 342,36 €

### ► Immobilisations financières

SOGEDER « Eoliennes » **15 000 €**  
Compte à Terme (Placement). **35 000 €**

## ► Convention de gestion du domaine routier avec le Département...

Cette convention porte sur l'aménagement de la RD 57, plans du projet, profils en long profil en travers, etc. double écluse, changement de priorité, obligations respectives, etc.

Pour la sécurité nous sommes pour.

## ► Transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de commune...

La loi Notre oblige le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Dans la communauté « Cœur du Pays-Haut » nous sommes 25 communes.

toutes ne sont pas encore en conformité, et cela à un cout.

La loi prévoit un report, par solidarité le conseil municipal demande l'application de la dérogation jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026, bien que nous ne sommes pas concernés.

## ► Le Très Haut Débit...

Pour Errouville tout a commencé en 2009 avec l'installation de deux technologies, patronnées par le Département. L'une filaire pour le réseau de transport de la fibre optique avec la société OZONE. L'autre, hertzienne, nous n'avons jamais eu d'abonnés pour ces deux prestations, non compétitives au niveau du prix.

Aujourd'hui, la région Grand Est, propose aux intercommunalités de réaliser les branchements de la fibre posée. Pour Errouville, classée « Prioritaire » du fait de ce que nous avons déjà en sous-sol, la fibre. L'intercommunalité nous a réservée 408 branchements individuels, les travaux seront étalés d'août 2019 à août 2020.

Le financement : le Maître d'ouvrage supportera la plus grande part, ensuite ce sont les Mairies, un montant de 100 € par branchement, 408 pour Errouville. Nous réglerons cette prestation en 3 fois de 2019 à 2021 à raison de 13 600 €/an.

Le principe est de réaliser tous les branchements même si une personne n'est pas intéressée... Tôt ou tard, un occupant d'une maison pourrait être intéressé, il n'y aurait plus à ouvrir la route.

Le contrat de concession est attribué à la société « LOSANGE » en espérant que ses prix seront attractifs ?

### ► Travaux 2019/2020 ...

#### ① Obligatoires....

Très haut Débit, sur 3 ans= x3	14 000 €
Défense Incendie Village.....	43 000 €
(Terrain ° Bâche ° PI)	
Mur de soutènement école .....	8 000 €
(60 m à refaire)	
Salle de classe (sol).....	5 500€
Visite de la charpente Salle polyvalente	
.par un cabinet architectes.....	6 220 €
Remise aux normes EDF / clocher	3 200 €

#### ② Déjà engagés....

Radon mairie (Finitions +solde)...	7 000€
Sécurisation RD 57.....	26 000€
Réfection toitures.....	15 000€
(Eglise, cœur & clocher + Mairie+ Ecole)	
Chemins forestiers .....	3 472€
(Trois (3) à refaire pour 3 215m de long.)	
*Bâtiment Pétanque (restaurer)....	9 000 €
Démonter par société spécialisée	20 000 €

### ► Médaille du travail....

C'est une étape dans la vie de salarié.  
N'oublions pas, le travail est une valeur fondamentale inscrite dans notre constitution et dans la déclaration des droits de l'homme.



- Le récipiendaire M. Arcuri Salvatore

Derrière cette médaille ce sont 20 années de travail qui sont récompensées. Des années qui nous dévoilent combien la vie professionnelle peut-être source d'épanouissement.

Certes cette vie professionnelle peut-être parsemée de moments difficiles et de doutes, mais ce sont aussi et je n'en doute

pas des années riches de rencontres de satisfactions individuelles et collectives.

### ► Le gland d'or... Les bases de la



#### Constitution pour les nuls...

La présidence de la République et le Gouvernement auraient-ils des lacunes sur leur connaissance de la Constitution de 1958 ? Dans les questions du Grand débat national, il y a la rubrique liée à l'organisation de l'Etat et des services publics : « Quels sont les niveaux de collectivités territoriales auxquels vous êtes le plus attachés ? » Réponses proposées : la région, le département, la commune ou l'intercommunalité.

**Mais depuis quand l'intercommunalité est-elle devenue un niveau de collectivité territoriale ?**

L'article les 72 de la Constitution dispose :

« Les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74.... ».

Pas d'intercommunalité, à part la métropole de Lyon qui a pris le statut d'une « vraie » collectivité.

Cette erreur est d'autant plus gênante que la question précédente est : «Pensez-vous qu'ils y a trop d'échelons administratifs en France ?

Ce faisant, l'Etat fausse les résultats et propage son idéologie désireuse de préparer le remplacement de la commune par l'intercommunalité. La ficelle est un peu grosse. Et l'intention malhonnête.

### ► Centre Communal d'Actions Sociales ... CCAS...

#### Compte administratif 2018..

Recettes	4 756,68 €
Dépenses	3 910,19 €
Solde 2018	846,49 €
Excédent 2017	4 158,84 €
<b>A reporter sur 2019 =</b>	<b>5 005,33 €</b>

#### Budget Primitif 2019...

Recettes 5 005,33 € + 2 000 € de Subvention communale.

Recettes/Dépenses 2019 7 005,33 €